

Les tribulations d'un arbitre en Champagne ou la malédiction des nombres impairs...

M. X exerce ses talents d'arbitre au sein du Comité de Champagne depuis déjà pas mal de temps. Après des années d'expérience, il en a vu des vertes et des pas mûres ! C'est ce qu'on appelle un vieux briscard.

En ce début d'année 2018, il compte bien s'offrir une rentrée sereine avec un premier arbitrage sans surprise. Il s'agit de l'open promotion par quatre. L'organisation de cette épreuve lui avait bien posé quelques soucis puisque le nombre fatidique de 11 équipes inscrites avait été atteint.

Onze équipes, c'est la pire des situations surtout pour une épreuve se déroulant sur une seule journée : il y a trop de formations pour envisager une poule où tout le monde rencontre tout le monde et pas assez pour convaincre le logiciel de dépouillement de mettre en place un patton suisse. Notre arbitre a donc remué ciel et terre avec l'aide de Corinne pour dénicher une 12^{ème} équipe. Las...

Mais 3 jours avant l'ouverture des hostilités, alors qu'il cherchait encore un moyen de forcer la main à « MagicContest » (le logiciel récalcitrant), le Père Noël lui envoie un cadeau qu'il n'espérait plus : une 12^{ème} équipe ! Cette nouvelle année semblait se présenter sous les meilleurs auspices... On allait enfin briser la malédiction des nombres impairs ! Il faut dire que depuis toujours, quel que soit le nombre d'inscrits qu'il s'agisse de paires ou d'équipes, on finit toujours par se retrouver avec un nombre impair. Les arbitres de Champagne sont donc passés maîtres dans l'art de diriger un triplicate.

M. X aurait dû se méfier... Mais porté par une confiance et un optimisme aveugle, il organise son épreuve pour 12 équipes. Et le sort semble lui donner raison puisque 5 minutes avant le début, aucune formation ne manque à l'appel. Il peut souffler tout se passe comme sur des roulettes. La plupart des joueurs sont déjà installés, Nicole sert les derniers cafés aux retardataires, les conversations enjouées et empreintes d'excitation à l'idée des matchs à venir commencent même déjà à s'estomper... Bref, plus rien ne peut venir perturber la compétition. M. X visualise déjà le moment béni où il va pouvoir s'accouder au bar pour boire sa première tasse et récupérer un rythme cardiaque normal.

Et là... C'est le drame ! La porte d'entrée s'ouvre sur 4 personnes au visage souriant. Elles sont un peu essoufflées car elles se sont pressées pour avoir le temps de profiter du bar avant de s'installer à la table. Il faut dire qu'elles viennent de loin : Charleville. Comme dans un film d'horreur, la scène semble se dérouler au ralenti : M. X les voit s'approcher de la feuille affichant les positions, il les entend se concerter, s'inquiéter, il n'essaie même pas de lutter contre le terrible pressentiment, il est accablé : la malédiction des nombres impairs vient à nouveau de frapper. Inutile de renâcler, de râler, de se lamenter : on ne renvoie pas une équipe qui s'est levée tôt un dimanche matin, a fait une heure de route et pensait sincèrement avoir été inscrite... Tout au plus peut-on lui faire remarquer qu'elle aurait dû s'inquiéter de ne pas avoir reçu la convocation.

L'histoire se finit bien puisque, par chance pour les retardataires, M. X est aussi notre valeureux Directeur des Compétitions et que MagicContest lui obéit au doigt et à l'œil. 10 minutes plus tard, tout le monde est en place : les nouvelles positions ont été affichées, 2 boitiers bridgemates rajoutés, un triplicate mis en place... Bravo Minh, belle performance !

Nathalie

Open par 4 : Promotion

La compétition s'est déroulée dans la bonne humeur. Le club d'Eprenay est venu en force en présentant pas moins de 3 équipes. Et deux d'entre elles, les équipes Maudière et Henry se sont âprement disputées la 1^{ère} marche du podium, passant en tête l'une après l'autre. Ce n'est qu'à l'ultime match que l'équipe Henry a fini par l'emporter. Comme à l'accoutumé, peu de problème d'arbitrage pour l'arbitre. Un timing et une mise en place des joueurs plutôt efficace.

Bravo aux participants !

Bon bridge.

Minh